

DROIT SOCIAL

LES RÉFORMES

— I —

Gérard ADAM
Jean AUROUX
Jean BRUNET
Yves CHALARON
Yvon CHOTARD
Gérard GALPIN
Yves GAUDEMET
Gérard GAUMÉ

Paulette HOFMAN
Antoine JEAMMAUD
Philippe LANGLOIS
Antoine LYON-CAEN
Jean MENIN
Guy POULAIN
Raymond SOUBIE
Jean-Maurice VERDIER

NUMÉRO SPÉCIAL

sous la direction de
Jean-Jacques DUPEYROUX

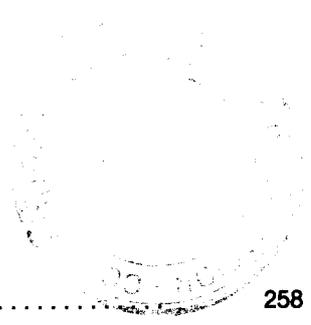
N° 4 — AVRIL 1982

1.894

2-2830

INDICATION

LES RÉFORMES 1



— *La révolution du bon sens*, par Jean AUROUX, ministre du Travail 258

PREMIÈRE PARTIE : SUR LE RAPPORT AUROUX

— I —

— *Le rapport Auroux*, par Yvon CHOTARD, Premier vice-président du Conseil National du Patronat Français 259

— *Le rapport Auroux, le point de vue des P.M.E.*, par Jean BRUNET, Vice-président délégué de la Confédération Générale des Petites et Moyennes entreprises 261

— *Le temps de la démocratie dans l'entreprise*, par Gérard GAUMÉ, Secrétaire de la Confédération Générale du Travail 267

— *Les « lois Auroux » : un droit qui encadrera ou un droit qui stimulera*, par Paulette HOFMAN, Secrétaire confédérale de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière 273

— *Le rapport Auroux tue le pluralisme syndical*, par Jean MENIN, Secrétaire général de la Confédération Générale de l'Encadrement 278

— II —

— *La négociation collective : chances et risques de la réforme en cours*, par Raymond SOUBIE, Professeur associé à l'université de Paris-Sorbonne (CELSA) 280

— *La technique juridique et la réforme des conventions collectives*, par Philippe LANGLOIS, Professeur à l'université de Paris X-Nanterre 284

— *A propos du « droit d'expression des salariés » : réflexions critiques sur un texte sans importance*, par Gérard ADAM 288

— *Les réformes et le droit syndical*, par Jean-Maurice VERDIER, Directeur de l'Institut de recherche sur l'entreprise et les relations professionnelles de l'université de Paris X-Nanterre, Président honoraire de l'université 291

— *Le comité d'entreprise à l'heure du changement*, par Antoine LYON-CAEN, Professeur à l'université de Paris X-Nanterre 299

DEUXIÈME PARTIE : NOUVELLES DISPOSITIONS

— I —

— *Le nouveau régime du temps de travail*, par Antoine JEAMMAUD, Professeur à l'université de Saint-Etienne 305

— *Les contrats de solidarité (aspects de droit public)*, par Yves GAUDEMET, Professeur à l'université de droit de Paris 335

— *L'intervention du régime d'assurance chômage dans la mise en œuvre des contrats de solidarité*, par Gérard GALPIN, Assistant de direction, service juridique de l'UNEDIC 346

— II —

— *La réforme du contrat de travail à durée déterminée*, par Guy POULAIN, Chargé de conférences à l'université des sciences juridiques, politiques, sociales et de technologie de Strasbourg 356

— *La réforme du travail temporaire*, par Yves CHALARON, Professeur à la faculté de droit de l'université des sciences sociales de Grenoble 372

